FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: SPECTREM 2 - 30 CTG
Substance: 947861 502

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité
Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur
Tremco Canadian Sealants
220 Wicksteed Ave
Toronto ON M4H 1G7
CA

Personne à contacter:	Département d'EH&S
Téléphone:	1-800-263-6046
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxique pour la reproduction	Catégorie 2

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	49.55 %
Toxicité aiguë, cutanée	51 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	99.9 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	98.83 %

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	92.07 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	100 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:

Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de Prudence:
Prévention: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention: Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Entreposage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH: Aucune.

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Calcium Carbonate (Limestone)	1317-65-3	40 - 70%
Amorphous silica	7631-86-9	3 - 7%
Stearic acid	57-11-4	0.5 - 1.5%
Iron oxide	1309-37-1	0.1 - 1%
Titanium dioxide	13463-67-7	0.1 - 1%
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	0.1 - 1%
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	14808-60-7	0.1 - 1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/en cas de malaise. Rincer la bouche.

Inhalation: Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Données non disponibles.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Procédures de notification: En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Mesures de Précautions Environnementales: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Les responsables d'hygiène de l'environnement doivent être avisés de tout déversement important.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Utiliser une ventilation mécanique si la manipulation conduit à une formation de poussière.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité: Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	PEL	5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Amorphous silica	TWA	20 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
	TWA	0.8 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
Stearic acid	TWA	10 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
Iron oxide - Fraction alvéolaire.	TWA	5 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
Iron oxide - Fumée.	PEL	10 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Titanium dioxide	TWA	10 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
Titanium dioxide - poussière totales	PEL	15 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m3	ACGIH: US.ACGIH valores límite umbrales (2011)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Respirable.	TWA	2.4 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
	TWA	0.1 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)

Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - poussière totales	TWA	0.3 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)

Nom chimique	**Type**	**Valeurs Limites d'Exposition**	**Source**
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	STEL	20 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)

Calcium Carbonate (Limestone) - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Calcium Carbonate (Limestone) - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Amorphous silica - Total	TWA	4 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica - Respirable.	TWA	1.5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Amorphous silica	TWAEV	10 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Amorphous silica - Poussière alvéolaire	TWA	6 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Titanium dioxide - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Titanium dioxide - Fraction alvéolaire.	TWA	3 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Titanium dioxide	TWAEV	10 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Titanium dioxide - poussière totales	TWA	10 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Fraction alvéolaire.	TWA	0.025 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand - Respirable.	TWAEV	0.10 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Crystalline Silica	TWA	0.1 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du

(Quartz)/ Silica Sand - Poussière alvéolaire			Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

Contrôles Techniques Appropriés Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Autre: Données non disponibles.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique: Solide

Forme: Pâte

Couleur: Ocre

Odeur: Légèrement âcre

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

pH: Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation: Données non disponibles.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: Données non disponibles.

Point d'éclair: Données non disponibles.

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure (%): Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure (%): Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure (%) : Données non disponibles.

Limites d'explosivité - inférieure (%): Données non disponibles.

Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	1.34
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Éviter toute chaleur ou contamination.
Matières Incompatibles:	Alcools Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes. Eau, humidité.
Produits de Décomposition Dangereux:	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.
Inhalation:	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact Cutané:	Provoque une légère irritation cutanée.
Contact avec les yeux:	Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit:	ATEmix: 41,523.94 mg/kg

Cutané

Produit:	ATEmix: 12,483.7 mg/kg

Inhalation

Produit: Données non disponibles.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Amorphous silica	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé
Stearic acid	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé
Iron oxide	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude fondée sur le poids de la preuve
Titanium dioxide	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude justificative
Octamethylcyclotetrasiloxane	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Amorphous silica	in vivo (Lapin, 24 hrs): Non irritant
Stearic acid	in vivo (Lapin, 27 - 72 hrs): Non irritant
Iron oxide	in vivo (Lapin, 1 - 72 hrs): Non irritant
Titanium dioxide	in vivo (Lapin, 24 hrs): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Titanium dioxide	Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	Évaluation globale : Cancérogène pour l'humain.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	Agent cancérogène connu pour l'homme.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):
Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro
Produit: Données non disponibles.

In vivo
Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction
Produit: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique
Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée
Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration
Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson
Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):
Octamethylcyclotetrasilox LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 14 d): 0.0085 - 0.013 mg/l Mortalité

ane

Invertébrés Aquatiques
Produit: Données non disponibles.

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson
Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Iron oxide	NOAEL (Pimephales promelas, 33 d): 1.6 mg/l Résultat expérimental, étude justificative
Titanium dioxide	LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 28 d): 7.31 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structural ou substance de substitution), étude justificative
Octamethylcyclotetrasiloxane	NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 93 d): >= 4.4 µg/l Résultat expérimental, étude clé LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 23 µg/l Résultat expérimental, étude justificative NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 18 d): < 23 µg/l Résultat expérimental, étude justificative CL 80 (Oncorhynchus mykiss, 18 d): 23 µg/l Résultat expérimental, étude justificative NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 18 d): >= 31 µg/l Résultat expérimental, étude justificative

Invertébrés Aquatiques
Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique
Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO
Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation
Coefficient de Bioconcentration (BCF)
Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Octamethylcyclotetrasiloxane	Pimephales promelas, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 3,800 - 4,200 (Flow through)

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)
Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Stearic acid	Log Kow: 8.23

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Données non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)
Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)
Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique	Quantité à déclarer
Cyclohexane	1000 lbs.
Ethyl alcohol	100 lbs.
Acetic acid	5000 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque différé (chronique) pour la santé

SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Identité Chimique	Quantité à déclarer
Cyclohexane	1000 lbs.
Ethyl alcohol	100 lbs.
Acetic acid	5000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Identité Chimique	Quantité seuil de planification
Calcium Carbonate (Limestone)	500 lbs
Amorphous silica	500 lbs
Stearic acid	500 lbs
Iron oxide	500 lbs
Titanium dioxide	500 lbs
Octamethylcyclotetrasiloxane	500 lbs
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand	500 lbs

SARA 313 (Déclaration au TRI)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient un ou des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Identité Chimique
Calcium Carbonate (Limestone)
Amorphous silica
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Identité Chimique
Calcium Carbonate (Limestone)
Amorphous silica
Crystalline Silica (Quartz)/ Silica Sand

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique
Calcium Carbonate (Limestone)
Amorphous silica

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Autres Règlements:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré):	34 g/l
COV - Méthode 310:	2.55 %

Inventaires:

Liste d'Inventaire de DSL du Canada:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
EINECS, ELINCS ou NLP:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon (ENCS) Liste:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de NDSL du Canada:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de TSCA américain:	Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Japon Liste d'ISHL:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Liste de Pharmacopée de Japon:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
L'Australie AICS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:	Une ou plusieurs composantes dans ce

	produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Le Philippines PICCS:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.
Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:	Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16.Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision:	05/25/2023
Version n°:	1.0
Autres Informations:	Données non disponibles.
Avis de non-responsabilité:	TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.